

Les collisions entre véhicules et ongulés sauvages

Une trentaine de personnes perdent la vie chaque année en France des suites d'une collision avec un grand ongulé. Le coût économique des collisions a été estimé en 2003 à près de 200 millions d'euros, c'est-à-dire cinq fois le montant des dégâts agricoles (frais de dossiers et mesures de prévention inclus). En 2003, le nombre de collisions véhicules-grande faune a été estimé à près de 23 500. Environ 40 000 collisions ont été enregistrées par le Fonds de garantie des assurances obligatoires (FGAO) au cours de l'année 2008. Sachant que, d'une part, les populations d'ongulés sont en plein essor et que, d'autre part, l'augmentation du trafic routier est régulière, il semble évident que le phénomène risque de s'amplifier au cours des années à venir.

En 1983, la part du sanglier dans le nombre total de collisions était de 11 %, en 2008 elle était de 45 %. Tous les départements français sont touchés, et une relation évidente existe entre le nombre total de collisions par département et le nombre total d'ongulés présents estimé par les tableaux de chasse (*figure 1*).

Cette relation est faible pour le cerf ($r^2 = 0,17$), plus forte pour le sanglier ($r^2 = 0,29$), et très forte pour le chevreuil ($r^2 = 0,65$). Cependant, le risque de rencontre entre un ongulé sauvage et un véhicule est plus fort dans un département peuplé comme l'indique la relation entre le nombre de collisions au niveau départemental et la densité de population humaine ($r^2 = 0,93$).

Les collisions avec le cerf ont lieu toute l'année avec un maximum à l'automne au moment du brame et quand la fréquentation par les promeneurs est forte. Pour le chevreuil, un pic apparaît en avril en raison, d'une part, de l'émancipation des jeunes de l'année précédente à la recherche d'un nouveau territoire et, d'autre part, d'une grande activité territoriale des mâles. Les battues de chasse à l'automne accroissent également les risques de collision pour ces deux cervidés. Le risque de collision avec le sanglier est maximal en automne et en hiver, pendant les battues et au moment où l'activité des animaux est la plus intense (41 % des collisions ont lieu de septembre à novembre).

Des analyses factorielles détaillées se rapportant à la fréquence des collisions entre automobiles et ongulés sauvages ont été réalisées à partir de données collectées au niveau des unités de gestion sur neuf départements, et pour chacune des espèces prises séparément (cerf, chevreuil, sanglier). Des variables susceptibles d'expliquer ces collisions ont été prises en compte : tableaux de chasse par espèce ainsi que le taux de forêts, de zones agricoles, de zones urbanisées et de routes dans chaque unité de gestion.

Les résultats montrent que de fortes densités de cerf, chevreuil ou sanglier favorisent les collisions mais que pour chaque espèce d'ongulé d'autres facteurs interviennent différemment. Pour le cerf, les collisions ont plutôt lieu sur des voies locales en départements montagnards. Le morcellement des massifs forestiers et des zones urbaines et un trafic autoroutier faible à modéré favorise les collisions. Les collisions avec le cerf sont moins fréquentes quand le trafic est important. Les collisions avec le chevreuil sont liées à de fortes densités d'autoroutes et de voies rapides, et dans des zones forestières morcelées par des zones agricoles. Quant au sanglier, les collisions ont lieu le plus souvent dans des zones fortement urbanisées et industrielles, et en présence de fortes densités d'autoroutes et de voies rapides.



© J.-L. Hamann



© J.-P. Saint-Andrieux

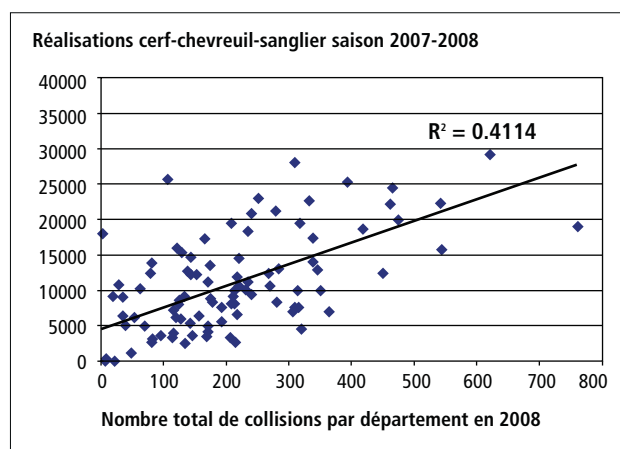


Figure 1. Relation entre le nombre de collisions par département (FGAO 2008) et les tableaux de chasse 2007-2008.